



SAINT-LOUIS
Agglomération
Terres d'avenir

- AVIS D'ATTRIBUTION -

1. Pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
M. Jean-Marc DEICHTMANN, Président
Place de l'Hôtel de Ville
CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tel : 03.89.70.90.70 - Fax : 03.89.70.90.85
E-mail : direction@agglo-saint-louis.fr
Adresse internet : <http://www.agglo-saint-louis.fr>
Adresse du profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info>
Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale
Activité principale : Services généraux des administrations publiques

2. Objet du marché :

Intitulé :

Acquisition de conteneurs d'apport volontaire aériens et de pièces détachées pour la collecte des déchets ménagers et assimilés sur le territoire de SAINT-LOUIS Agglomération

Type de marché :

Il s'agit d'un marché de fournitures

Classification CPV :

Les références à la nomenclature européenne (CPV) associées à la présente consultation sont les suivantes :

| Code CPV principal | Libellé du code CPV principal |
|--------------------|-------------------------------|
| 44613800-8 | Conteneurs à déchets |

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : OUI

Durée du marché - délai d'exécution des prestations :

Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale d'un an à compter de sa notification.

Par la suite, il pourra être reconduit de manière tacite 3 fois pour une période d'une année à chaque fois. Le titulaire ne peut refuser la reconduction.



Le pouvoir adjudicateur pourra toujours s'opposer à la reconduction à condition d'en informer le titulaire au moins trois mois avant la fin de chaque période annuelle, et ce sans indemnités.

Par ailleurs, l'accord-cadre sera échu à compter de la notification du bon de commande qui provoque le dépassement du montant maximum applicable aux commandes cumulées chez les deux attributaires.

Le délai d'exécution des commandes ainsi que tout autre élément indispensable à leur exécution seront fixés dans chaque bon de commande émis. Ces délais devront cependant impérativement respecter les dispositions fixées dans l'acte d'engagement (AE) et le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP).

Les délais de livraison plafonds imposés par le pouvoir adjudicateur sont les suivants (les délais de livraison sont exprimés en jours calendaires à compter de la notification du bon de commande) : 70 jours calendaires.

Forme de l'accord-cadre :

Les prestations donnent lieu à un accord-cadre à bons de commande multi attributaire conclu avec deux attributaires et passé en application des articles L2125-1, R2161-1 à 6 et R2161-13 et 14 du Code de la Commande Publique. Cet accord-cadre fixe toutes les conditions d'exécution des prestations. Il est exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande par le pouvoir adjudicateur.

Les bons de commande sont susceptibles de varier dans les limites suivantes sur la durée globale de l'accord-cadre :

| MONTANT ANNUEL MINIMUM | MONTANT ANNUEL MAXIMUM |
|------------------------|------------------------|
| Sans | 200 000 € HT |

Type de procédure :

Appel d'offres ouvert (application de l'article R.2124-2 du Code de la Commande Publique)

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères énoncés ci-dessous, avec leur pondération :

| Rang | Critère de jugement des offres | Pondération |
|------|--------------------------------|-------------|
| 1 | Valeur technique | 60 % |
| 2 | Prix | 30 % |
| 3 | Délais de livraison | 10 % |



Publications antérieures concernant le même marché :

Avis d'appel public à la concurrence paru :

- Au BOAMP n°24-135382 du 04/12/2024 ;
- Au JOUE du 04/12/2024 sous le n°236/2024

Avis d'appel public à la concurrence rectificatif paru :

- Au BOAMP n° 24-136443 du 06/12/2024 ;
- Au JOUE du 06/12/2024 sous le n°238/2024

3. Attribution du marché :

Date d'attribution du marché : Jeudi 13 mars 2025

Titulaire du marché :

ASTECH
7 avenue de l'Europe
68190 ENSISHEIM

Montant des prestations : pour un montant total « simulé » de 80 960 € HT, tel qu'il ressort de l'onglet « Simulation Financière » du Document Financier fourni par le candidat.

Date d'attribution du marché : Jeudi 13 mars 2025

Titulaire du marché :

COLLECTAL
79a rue de la plaine des bouchers
67100 STRASBOURG

Montant des prestations : pour un montant total « simulé » de 116 165 € HT, tel qu'il ressort de l'onglet « Simulation Financière » du Document Financier fourni par le candidat.

4. Renseignements complémentaires :

Autres informations

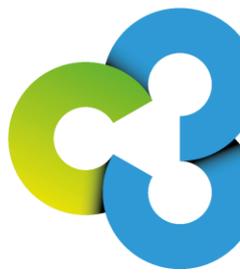
Date de signature du marché (Lots 1 et 2) : Mercredi 12 mars 2025

Le marché est consultable au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au service marchés publics de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

5. Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Strasbourg
31, avenue de la Paix
B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex
Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66
E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr



<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Strasbourg
31, avenue de la Paix
B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex
Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66
E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends relatifs aux marchés publics

1, rue du Préfet Claude Erignac
54038 Nancy Cedex
Tél : 03.83.34.25.65 - Fax : 03.83.34.22.24
E-mail : caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr
<http://meurthe-et-moselle.gouv.fr>

Date d'envoi du présent avis : Mardi 25 mars 2025

